

Haut de Jaurès, Réunion publique du 7 novembre 2019

Ordre du jour

- Les dynamiques transversales du projet urbain : retour sur les actions en cours
 - o Le projet urbain en quelques mots
 - o La mise en œuvre : les dynamiques en cours.
- Présentation du plan d'actions sur l'espace public
 - o Le contexte de l'étude
 - o Le diagnostic partagé
 - o Le projet stratégique
 - o Les actions envisagées

Le support de présentation est consultable aux jours et heures d'ouverture des bureaux :

- à l'Hôtel de Brest métropole,
24 rue Coat Ar Guéven à Brest
- à la Mairie de quartier de Saint Marc
124 rue de Verdun à Brest
- à la Mairie de Quartier Europe,
31 rue Saint Jacques à Brest
- à la Mairie de quartier Brest Centre,
2 rue Frézier à Brest

Le support de présentation est également consultable sur le site internet jeparticipe.brest.fr

Relevé des remarques suite à la présentation

Venelle Maria Chapdelaine – propreté

- **Plusieurs demandes de mise en place de dispositifs de propreté ont été émises** (distributeurs de sacs à destination des déjections canines) dans le cadre des projets.
- La qualité du projet proposé pour la venelle, notamment en terme de végétalisation et signalétique, devrait générer plus de respect des usagers.

La question de la propreté sera prise en compte dans le cadre des projets. L'aspect pédagogique est aussi à considérer.

Place de « la Fontaine » - stationnement à proximité de la crèche

- Rue Saint Marc, le contre-sens cyclable situé au niveau de la crèche sert de parking pour les véhicules des parents venant récupérer leurs enfants. **La mise en place de places de d'arrêts minute à proximité de la crèche permettrait d'éviter ces stationnements.**

Cette proposition pourra être étudiée dans le cadre du projet Place de la fontaine.

Stations de tramway

- La présentation n'a pas abordé l'amélioration des stations de tramway.

- Pour rappel une opération « Vert se tram » avait été réalisée par les CCQ pour végétaliser les stations tramway rue Jean Jaurès : un exemple qui pourrait être intégré aux projets.

La présentation orale n'a effectivement pas détaillé l'aspect « station tram », qui est cependant bien identifié et sera intégré aux projets portant sur les espaces publics concernés, aux abords du centre commercial du Piler Rouge notamment.

Loyers

- Une crainte est formulée sur une éventuelle évolution des loyers des logements suite aux rénovations d'immeubles et futurs aménagements sur l'espace public.

Cet aspect est difficile à évaluer.

Cependant, le risque d'une augmentation significative des prix de l'immobilier paraît réduit. Compte tenu de la politique globale de renouvellement urbain, plusieurs quartiers sont en cours de requalification et on peut difficilement imaginer une augmentation significative sur tout le territoire.

Par ailleurs, sur les immeubles dont la requalification lourde a été financée dans le cadre de l'OPAH-RU, le conventionnement de loyers peut être travaillé pour faire en sorte de modérer les loyers de ces logements et donner ainsi accès aux personnes modestes à des logements rénovés.

Marché du Piler Rouge

- Le marché du vendredi n'est destiné qu'aux petits producteurs ; afin de le rendre plus attractif, il serait pertinent d'**étudier la possibilité d'étendre le marché aux autres commerçants.**

Cette proposition pourra être étudiée dans le cadre du projet portant sur les abords du centre commercial et le parking du Piler Rouge.

Circulation et stationnement cyclables

- **La mise place d'accroches vélos**, notamment au niveau du 209 rue Jean Jaurès, en lien avec l'ouverture du supermarché coopératif, est sollicitée.

Compte tenu de l'échéance d'ouverture du lieu, cette demande est d'ores et déjà en cours de traitement par les services.

- **Le renforcement des continuités cyclables sur le quartier et la métropole devrait constituer une priorité des aménagements.**

Les orientations vont en ce sens et la phase projet affinera cet aspect, en intégrant les circulations cycles au plan vélo à l'échelle de la métropole, pour assurer des itinéraires continus aménagés.

Diversité de l'offre commerciale

- La grande diversité de l'offre commerciale en terme de restauration est un atout et devrait être identifié comme **facteur de richesse et d'identité du secteur du Haut de Jaurès en accompagnant les commerçants.**

Les aides mises en place concernent tous les commerçants déjà implantés qui en font la demande. Le projet portant sur la Place Jules Ferry est orienté vers l'animation (culture et restauration) et pourra mettre en valeur cette offre existante.

Espaces verts

- Les propositions de végétalisations sont très appréciées.
- Le **refleurissement** du massif situé en face du centre commercial côté Sébastopol est sollicité.
- La problématique de cohabitation dans le jardin Laënnec entre les usages (espace de jeux dégradé par les usages canin) sera à prendre en compte dans les propositions de valorisation de cet espace.

Le demande en végétalisation du secteur a été forte en phase de concertation. Les orientations d'actions prévoient donc un panel d'interventions en faveur du végétal : depuis la végétalisation en pied de murs sur les venelles, à la mise en valeur et l'ajustement des espaces verts existants, et jusqu'à la création d'un nouvel espace (« jardin à proximité de l'Eglise »). La question des usages des espaces verts existants et à créer sera regardée attentivement en lien avec les interventions souhaitées sur la propreté.

Résidence artistique sur les vitrines commerciales

- **Des précisions sur l'objet et le champ d'application de la résidence artistique sur les vitrines** commerciales sont demandées.

Une réflexion est en cours pour lancer au 1^{er} trimestre 2020 des dispositifs de prise en charge des travaux d'amélioration des devantures sur le périmètre opérationnel du projet urbain.